

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 30 mars 2004 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Claude Crance, Jérôme Gayet, Philippe Dousot, Jean-Luc Guillaume, Colette Henriet, Dominique Jacob, Daniel Moine, Alain Roset, Philippe Tisserand,

Secrétaire de séance : Jean-Luc Guillaume

* Décès de Claude Girard

Bernard Vougnon rend hommage à Claude Girard Président du Conseil Général. Au nom du conseil Municipal et de la population le maire salue son engagement et son travail qui ont permis au canton d'Audeux et au département du Doubs de disposer d'un niveau d'équipement et de services à la mesure des besoins de notre canton et de notre département.

* Accueil au nouveau conseiller

Le Maire ainsi que le conseil municipal souhaite la bienvenue à Alain Roset. Les habitants de Chauenne ont donné un signe fort en l'élisant. Celui-ci prendra en charge dans un premier temps le dossier de finition du lotissement « les Bois de Chauenne ».

Informations

* Dossier TGV

- Une deuxième série de sondages va être conduite sur l'axe de la voie.

- Le syndicat de la Basse Vallée de l'Ognon propose de rejoindre une association spécialisée dans l'appui aux négociations auprès de R.F.F.: celle-ci pourrait intervenir lors du chiffrage des expropriations et rémunérée par les surplus d'indemnités obtenus.

- TGV et forêt : L'ONF nous rappelle de quoi sera composée l'indemnisation de la forêt et propose deux solutions possibles : ou le propriétaire vend en bloc sa parcelles (bois sur pieds) à RFF ou il négocie avec RFF et prend en charge l'abattage des bois.

* Affaire Commune / Fondi De Niort- De Prat

Le jugement a été rendu et la commune est condamnée à payer (voir compte rendu du 21/03/04). Sur conseil de l'avocat, la commune se soumet au jugement.

Si la partie adverse fait appel, la commune fera "appel sur incident".

*** Halte garderie**

Le recrutement est en cours et deux candidates sont possibles :

- Une éducatrice jeunes enfants en mi temps à Besançon
- Une infirmière en retraite de la fonction publique après 15 ans d'activité.

Celles ci seront reçues pour entretien à partir du mercredi 31/03/2004.

*** SIVOM**

Les négociations concernant le projet d'intégration de la halte garderie dans le SIVOM semblent bloquées à ce jour, la commune d'Audeux ne voulant supporter les déficits structurels liés à cette activité.

L'étude cantine suit son cours avec un chiffrage en fonction des différents sites possibles. D'autre part une rencontre avec les assistantes maternelles sera organisée prochainement pour répondre à leurs interrogations et présenter l'état du projet.

*** Préfecture**

Reçu de Monsieur le Préfet le schéma du SCOT (Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération Bisontine).

*** Courrier des locataires logements communaux**

Ceux ci demandent :

L'équipement d'un groom pour la porte d'entrée, la mise en place d'un arbre, ainsi qu'un étendoir à linge.

Accord est donné pour les deux premières demandes, l'installation d'un étendoir à linge d'extérieur n'est pas souhaitable.

*** Reçu de la mairie de Champagny**

Une copie d'un courrier adressé à la C.A.G.B. et demandant son appui en vue de l'installation du gaz de ville.

*** Réunion en mairie de Pelousey**

Mercredi 07/04 à 11 heures .

Sujet : Répartition des charges pour un équipement commun d'une répandeuse à émulsion.

Proposition : Compensation possible en heures de l'employé communal de Chaucenne, D.Tisserand.

*** Réunion avec les jeunes**

Le 10/03/04 une rencontre avec Mr Ucciani et un professeur d'histoire de l'art de l'université de Bourgogne a eu lieu. Les jeunes proposent, en mémoire de leurs amis décédés accidentellement en juin 2003, un projet d'extérieur. Il s'agit d'une porte, symbolisant "le passage", qui serait implantée à l'entrée du terrain de sport. Ce projet serait réalisé par un artiste connu.

Proposition des tarifs 2004 de l'entreprise Stehly (Collecte OM et monstres), augmentation de 4,9% part rapport à l'année 2003.

Vote pour à l'unanimité

Proposition de collecte des 'Monstres' une fois par an au lieu de trois pour réduire le coût déchets. Solution à prévoir pour le prochain exercice.

* **Compte administratif**

Présentation du compte administratif :

Les grandes lignes font apparaître

- Des recettes vente de bois très faibles.
- Une évolution de l'engagement de l'état très faible.
- Beaucoup de dossier en cours avec des subventions non arrivées ce qui dégagera des moyens supplémentaires pour 2004.

Vote pour à l'unanimité.

* **Taux d'imposition**

Proposition d'évolution à 3%

Taxe d'habitation :	9,84%	14,02%(national)	12,94(Département)
Foncier bâti	11,98%	17,92%	17,29%
Foncier non bâti	28,11%	41,66%	18,20%

Vote pour à l'unanimité.

• **Prix de la scolarisation des enfants à Chaucenne**

Le coût de la scolarisation pour 70 enfants s'élève à 22018,91€ soit par élève 314,55€.

Ce coût comprend les charges "fluide" du bâtiment, l'entretien, l'assurance, les salaires et la participation au SIVOM.

Font l'objet de facturation : Moncley pour deux élèves et Pouilley les Vignes pour un élève.

Vote pour à l'unanimité.

* **Reversement de la redevance OM à la CAGB**

Suite au transfert de l'usine d'incinération de la ville de Besançon à la C.A.G.B. il convient de mettre en place une convention entre la commune et la C.A.G.B. pour honorer nos factures d'incinération et notre participation au déchetterie. Une délibération est prise pour le reversement partiel de la redevance OM à la CAGB.

Vote pour à l'unanimité.

Le Maire
Bernard VOUGNON